

PRÉFET DE LA DROME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE ROTTIER

Par arrêté préfectoral n°2019078-0010 du 19 mars 2019, l'ouverture d'une enquête publique relative à la mise en conformité du captage de Sous Garguette, situé sur la commune de ROTTIER, est prescrite sur la commune de ROTTIER.

Ce projet est soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines et d'instauration de périmètres de protection.

Par ailleurs, afin de permettre l'accès au captage en toutes circonstances, une servitude de passage sera établie aux dépens des parcelles 276, 277,279,280 et 592 section A2 de la commune de ROTTIER.

Ce dossier est présenté par le Département de la Drôme pour le compte de la commune de ROTTIER.

Le Préfet de la Drôme est l'autorité compétente pour prendre la décision déclarant l'utilité publique du projet sus-visé. Ce dossier fera également l'objet d'une autorisation de distribuer de l'eau.

Cette enquête, d'une durée de 29 jours consécutifs, se déroulera du **mercredi 17 avril 2019 au mercredi 15 mai 2019 inclus**.

Le public pourra consulter le dossier de cette enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête **du mercredi 17 avril 2019 au mercredi 15 mai 2019 inclus** en mairie de ROTTIER, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public. Les observations pourront être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, domicilié pour la circonstance, en mairie de ROTTIER, siège de l'enquête : Mairie 1045 route de Die La Bayette 26470 ROTTIER.

Pour cette enquête, Madame Anna-Belle MARAND-DUCREUX, géologue, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de **ROTTIER**:

- le **mercredi 17 avril 2019 de 10h00 à 12h00**
- le **mercredi 24 avril 2019 de 10h00 à 12h00**
- le **mercredi 15 mai 2019 de 10h00 à 12h00**.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfecture de la Drôme - bureau des enquêtes publiques, en mairie de ROTTIER ainsi que sur le site internet des services de l'état en Drôme (www.drôme.gouv.fr).